

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

	DATE	18h	9h30	11h
4 ^{ème} Dimanche de Pâques (Jean 10, 1-10)	6 et 7 Mai	Eglise St Paul	Nogent le Phaye	La Madeleine
5 ^{ème} Dimanche de Pâques (Jean, 14, 1-12)	13 et 14 Mai	Eglise St Paul	Prunay le Gillon	La Madeleine
6 ^{ème} Dimanche de Pâques (Jean, 14, 15-21)	20 et 21 Mai	Eglise St Paul	 La 9h30 Madeleine	 Sours 11h <i>Messe des Familles</i>
Ascension du Seigneur (Matthieu 28, 16-20)	25 Mai		Messe unique 10h30 à l'église St Paul <i>Pas de messe à la Madeleine ni dans les villages</i>	
7 ^{ème} Dimanche de Pâques (Jean 17, 1b-11a)	27 et 28 Mai	Eglise St Paul	Messe communautaire 11h à la Madeleine <i>Pas de messe dans les villages</i>	
Pentecôte (Jean 20, 19-23)	3 et 4 Juin	Eglise St Paul	Nogent le Phaye	La Madeleine <i>Profession de foi</i>
TOUS LES DIMANCHES, MESSE À ST CHÉRON, À 11 HEURES				

LITURGIE EN SEMAINE :

Tous les jours : A 11h30, messe à la chapelle des Sœurs de St Chéron.

Mardi : Adoration chez les Sœurs de Bon Secours. (98, rue du Fbg. la Grappe) à 18h.

Mercredi 10 Mai : Messe à 9h30, à Prunay le Gillon.

Messe au Jardin d'Automne, à 15h15, les **Mercredis 17 et 24 Mai.**

Jeudi : Messe à 8h30, à l'église St Paul.

Vendredi : Adoration - de 9h15 à 10h15 à Boinville - De 17h à 18h à l'église St Paul.

Samedi : Adoration de 9h15 à 10h15 à Prunay le Gillon.

ROSAIRE : Prier Marie Ensemble.

Le 1^{er} Mardi du mois, à 14h 30, chez Mme Froger (11 rue Gutenberg à Chartres).

Le 2^{ème} Mercredi du mois, à 15h, chez Mme Basile, 15 rue E. Cellot, Boinville.

Le 2^{ème} Mercredi du mois, à 18h à la salle paroissiale de Prunay le Gillon.

Le 2^{ème} Jeudi du mois, à 14h30, prière du chapelet, à l'église de Nogent le Phaye.

PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE

Beaulieu - La Madeleine - Berchères les Pierres - Nogent le Phaye - Prunay le Gillon - Sours

Editorial

Mai 2017

Portons la France dans nos prières

Mes observations, mes échanges avec quelques chrétiens et certains élus m'ont fait remarquer que la France a besoin d'être portée dans nos prières. En pensant aux trois jours de Rogations, je me suis dit que je peux vous encourager à faire une chaîne de prière pour la France. Je vais vous dire comment on va s'y prendre mais tout d'abord, je tiens à expliquer ce que c'est les Rogations. Ce sont des célébrations qui se déroulent durant les trois jours qui précèdent l'Ascension.

Les prières des Rogations ont été instituées par Mammert qui fut évêque de Vienne (Isère) de 463 à 477. Rogation vient du latin *rogatio* qui signifie : demande. L'évêque a pris cette initiative pour solliciter la protection de Dieu contre les calamités de toutes sortes qui s'abattaient sur le pays (famines, tremblements de terre, pillages des Barbares, invasions de loups...) Au VII^{ème} siècle, le pape Léon III étendait les Rogations à l'ensemble de l'Église pour attirer la bénédiction de Dieu sur les récoltes. Elles se faisaient sous forme de prières d'intercession au cours de processions à travers la campagne. De nos jours, suite à l'urbanisation et au développement de la science agricole, les Rogations n'ont plus l'importance qu'elles avaient dans le temps. Cependant, cela ne signifie pas que nous n'avons pas besoin de prier.

C'est une nécessité quotidienne, surtout dans cette période où la division guette nos partis politiques, la montée de l'extrémisme devient menaçante, le risque d'attentat terroriste s'amplifie, le taux de chômage augmente.... Ce n'est pas primordial d'organiser des processions pour prier mais, je vous invite à prier en famille, à ouvrir nos églises et à venir se recueillir, allumer une bougie à l'intention de notre chère France. Vous pouvez laisser des intentions de prière que nous ferons volontiers. L'église de Lèves est ouverte sauf les vacances d'été : les dimanches, les mardis, les vendredis de 9 heures à 17 heures. Elle sera également ouverte pendant les trois jours de Rogations (lundi 22, mardi 23, mercredi 24 mai de 9 heures à 17 heures). N'hésitez pas à y venir pour prier. J'encourage les fidèles qui détiennent les clefs des autres églises soit à la paroisse de l'Épiphanie soit à Saint Gilduin de penser à les ouvrir pour offrir à ceux et celles qui le veulent la possibilité de faire un temps d'intériorisation, de méditation, de contemplation, d'adoration ou de prière.

Dans le cadre des Rogations, je vous invite, le mardi 23 mai à 18 heures, à venir prier à l'église de Champhol. Il y aura la messe et ensuite un temps d'adoration du Saint Sacrement au cours duquel nous présenterons à Dieu nos multiples intentions. Venez nombreux !

Que la lumière du Christ ressuscité nous guide dans les actions à mener afin que sa paix s'établisse sur la France entière!

Evynx MONESTIME, prêtre, I.V.Dei

CATÉCHÈSE

Eveil à la foi : Samedi 20 Mai, à 9h45, à la Madeleine.

1^{re} Année : Les Samedis 6 et 20 Mai, à 10h, à St Paul.

3^{me} Année : - Vendredi 12 Mai, à 17 heures, à Sours.
- Lundi 15 Mai, à 17 heures, à la Madeleine.

1^{re} Année d'aumônerie : Les Vendredis 12 et 19 Mai, à 17h, à la Madeleine.

Samedi 6 Mai : A 16h, à St Paul, préparation à la première communion.

QUELQUES DATES

Samedi 6 et Dimanche 7 Mai : Pèlerinage des Pères de familles, à Chartres.
" Avec Joseph, s'ouvrir à l'Esprit Saint. "

Les jeudis 11 et 18 Mai : Réunion de préparation au baptême des petits enfants,
à 20h30, Prunay le Gillon.

Mercredi 17 Mai : Présentation et résumé de l'exhortation apostolique
" La joie de l'amour " par le diacre Didier Gougis, à 20h, à l'église St Paul.

Mercredi 24 Mai : Réunion de l'équipe pastorale, à 20 heures, à St Paul.

INFORMATION :

A la rentrée, il y aura trois messes communautaires entre Septembre et Juin : Une à la Madeleine, une à l'église St Paul et une dans les villages. Les messes des familles tourneront sur tous les clochers à raison d'une par mois. Pour les mois où il y aura une messe communautaire, elle sera confondue avec la messe des familles.

Du 20 au 25 Août : Pèlerinage diocésain à Lourdes, dont le prédicateur sera cette année le Père Sébastien Robert. Les inscriptions sont ouvertes à la Direction des Pèlerinages, 22 avenue d'Aligre - CS 40184 - 28008 CHARTRES Cedex

Tél. : 02 37 88 00 01

Mail : direction.pelerinages@diocesechartres.com

NOS JOIE, NOS PEINES.

Baptême : Lilou PERIER - Elyah TAVARES - Mya LOPES TAVARES - Raphaël Ly - Johan DECAILLEUX.

Inhumation : Marie-Rachel PUCHEU - Claude HEBERT - André MORIN - Jeanine MAZZARA - Nicole CHERON - René DAVIGNON - Liliane AUTRET - Mauricette BONNET.

ACCUEIL PAROISSIAL : Site internet : <http://paroisse.blm.free.fr>

Courriel : paroisse.epiphanie@diocesechartres.com

BEAULIEU : 9, Avenue Louis Lumière.

Tél : 02 37 28 25 75

Mardi de 17h à 18h30

Samedi de 10h à 11h30

LA MADELEINE : à l'église, rue du 102ème R.I.

Tél : 02 37 34 85 98

Mercredi de 14h à 15h30 (*sauf pendant les vacances scolaires*)

Samedi, de 10h à 11h30

GROUPEMENT DE SOURS :

Maison paroissiale 5, place de l'église 28630 SOURS **Tél : 02 37 25 70 54**

Lundi de 16h à 18h (*sauf pendant les vacances scolaires*)

Mercredi de 15h à 16h (*sauf pendant les vacances scolaires*)

Samedi de 10h à 11h30

DIMANCHE 25 JUIN - DIMANCHE 2 JUILLET

Marquons ces deux dates sur nos agendas !

Dimanche 25 Juin :

Rendez-vous à 15 h, à la cathédrale, pour l'ordination sacerdotale de **Nicolas Boucée**. Celui-ci sera, dès Septembre, au service de la paroisse de l'Epiphanie.

Dimanche 2 Juillet :

Journée de clôture de l'année pastorale. Ce jour- là nous dirons au revoir au Père Jean-Paul.

La messe communautaire aura lieu 11 heures et sera suivie d'un repas partagé et d'un après-midi festif. Le lieu reste à déterminer et sera communiqué ultérieurement.